
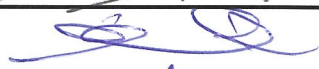








République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Tarbes

BAZILLAC - Commune

LISTE DE PRESENCE

Séance du 21 novembre 2025

NOM	FONCTION	SIGNATURE
ROCHETEAU Charles	Maire	
DERNONCOURT Wilfried	Adjoint au Maire	
BROUSSAL Miguel	Adjoint au Maire	
LAFFARGUE Alain	Conseiller municipal	
PECARRERE Michel	Conseiller municipal	
ROQUES Thierry	Conseiller municipal	
JUAN née SPITAEELS Marie-Pierre	Conseillère municipale	
TOURNEIX Laurence	Conseillère municipale	ABSENTE
ANDRINETTE Sandrine	Conseillère municipale	ABSENTE
MICHAUD Jean-Marc	Conseiller municipal	

Elu secrétaire de séance : Miguel BROUSSAL

République Française
 Département : HAUTES-PYRENEES
BAZILLAC - Commune

Séance du vendredi 21 novembre 2025
 Délibération N° DE_037_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	8
Date de la convocation : 17/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un novembre deux mille vingt-cinq, à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - MAIRIE), sous la présidence de Charles ROCHETEAU, Maire .

Présents : Charles ROCHETEAU, Wilfried DERNONCOURT, Miguel BROUSSAL, Alain LAFFARGUE, Michel PECARRERE, Thierry ROQUES, Marie-Pierre JUAN née SPITAEELS, Jean-Marc MICHAUD

Représentés :

Absents et Excusés : Laurence TOURNEIX, Sandrine ANDRIGNETTE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Miguel BROUSSAL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : INVESTISSEMENTS 2026

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le programme d'investissements suivant pour l'année 2026, et, donc de solliciter des aides auprès de l'État, du Département et de la Région.

1. Aménagement des anciennes salles de classe (Secrétariat de mairie, bureau du maire et tiers lieux) :

Peinture, aménagement des bureaux, achat de matériel pour la salle destinée aux tiers lieux.

Total : 12 910,87 € H.T.

2. Rénovation logement presbytère :

Peinture, remplacement escalier et revêtement de sols.

Total : 19 532,78 € H.T.

3. Remplacement toitures bâtiments communaux .


Le reste à charge après expertise des dégâts est de :

Total : 12 786 H.T.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'État, du Département et de la Région.

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Charles ROCHETEAU, Maire.



Miguel BROUSSAL
Secrétaire de séance



République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
BAZILLAC - Commune

Séance du vendredi 21 novembre 2025
Délibération N° DE_038_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	8
Date de la convocation : 17/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un novembre deux mille vingt-cinq, à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - MAIRIE), sous la présidence de Charles ROCHETEAU, Maire .

Présents : Charles ROCHETEAU, Wilfried DERNONCOURT, Miguel BROUSSAL, Alain LAFFARGUE, Michel PECARRERE, Thierry ROQUES, Marie-Pierre JUAN née SPITAEELS, Jean-Marc MICHAUD

Représentés :

Absents et Excusés : Laurence TOURNEIX, Sandrine ANDRIGNETTE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Miguel BROUSSAL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : ACHAT TERRAIN

Monsieur le Maire expose au conseil que la parcelle de terrain sise "LA PEYROUSE" cadastrée D 240 d'une contenance de 2530 m² appartenant à Madame HUBERT épouse BOUVET Marie-France et Madame ABADIE Denise Veuve HUBERT, est à vendre.

Compte-tenu des caractéristiques de cette parcelle actuellement boisée qui peut servir à fournir du bois d'affouage pour les habitants de la commune,

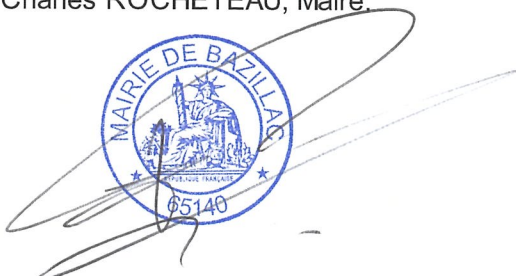
- Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

- Vu l'inscription au budget 2026 du montant nécessaire à l'acquisition,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour un prix maximum de 1 000 € (mille euros).

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Charles ROCHETEAU, Maire.



Miguel BROUSSAL
Secrétaire de séance

DE_038_2025

République Française
 Département : HAUTES-PYRENEES
 Arrondissement : Tarbes
BAZILLAC - Commune

Séance du vendredi 21 novembre 2025

Délibération N° DE_039_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	8
Date de la convocation : 17/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un novembre deux mille vingt-cinq, à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - MAIRIE), sous la présidence de Charles ROCHETEAU.

Présents : Charles ROCHETEAU, Wilfried DERNONCOURT, Miguel BROUSSAL, Alain LAFFARGUE, Michel PECARRERE, Thierry ROQUES, Marie-Pierre JUAN née SPITAEELS, Jean-Marc MICHAUD

Représentés :

Absents et Excusés : Laurence TOURNEIX, Sandrine ANDRIGNETTE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Miguel BROUSSAL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°3 - BAZILLAC 2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
75888	Autres	11 300	0
011 - 615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	11 300
TOTAL FONCTIONNEMENT		11 300	11 300
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0